

Le mot de la semaine

par **James Chéron**
maire de Montereau-fault-Yonne
vice-président de la Région Île-de-France

La Ville ne peut pas dépenser l'argent dont l'État l'a privée !

Chaque foyer s'adapte aujourd'hui à une réalité économique difficile, due notamment à l'augmentation du prix du carburant et des denrées alimentaires : il faut assumer les dépenses obligatoires et revoir les priorités.

Les communes sont exactement dans la même situation. En pire, car à ces mêmes augmentations s'en ajoutent d'autres dues à des décisions de l'État, comme celle du point d'indice qui impacte considérablement les dépenses publiques. Par ailleurs, l'État diminue les recettes des communes en changeant les règles du jeu unilatéralement et sans prévenir, créant un effet ciseaux totalement subi. La commune ne peut pas dépenser l'argent dont l'État l'a privée.

Et pourtant, les défis sont nombreux : transitions écologique, démographique et numérique ; attentes croissantes en matière de service public notamment la santé et la sécurité ; concurrence des territoires...

Notre Municipalité agit en responsabilité : préserver l'essentiel des services publics municipaux indispensables, continuer à investir pour l'avenir et ne pas augmenter les impôts. Quitte à réduire au moins cette année la programmation des événements qu'il sera toujours possible de reprendre ultérieurement. La quasi faillite de l'État n'est pas un modèle que nous voulons suivre : vous pouvez compter sur nous pour une gestion respectueuse de vos intérêts !

Finances publiques

«Baisse sans précédent des dotations de l'État»

Ce titre est celui de l'ancien maire de Montereau qui, en 2015, s'élevait contre une diminution de dotations et l'augmentation de prélèvements pour un «manque à gagner» de 390 000 euros pour le territoire. En 2026, cette combinaison aura un impact de... 2,6 millions d'euros sur les finances de la seule commune de Montereau, avec des annonces tardives faites par l'État en avril, après les élections municipales et après le vote du budget... C'est brutal et cette réalité ne laisse pas le choix : il faut diminuer des dépenses qui étaient nécessaires mais non indispensables, et partager l'effort entre la commune et les usagers.

IMPÔTS STABLES

Principe : ne pas augmenter les taux municipaux des impôts locaux. Ils sont déjà élevés, pour financer les services et les équipements qui partent ailleurs ont été transférés à des intercommunalités et n'impactent plus les finances municipales. Mais pas ici. C'est pour cela que la participation demandée aux



usagers des autres communes augmente beaucoup : il s'agit d'équité devant la dépense publique générée par le service utilisé. C'est juste.

DES EFFORTS PARTAGÉS

Si, depuis de nombreuses années, la commune a absorbé seule et sur son propre budget l'essentiel des augmentations du coût des services municipaux, certains tarifs évoluent désormais, de manière mesurée et équitable, selon quatre principes :
- la commune finance une large

part du coût réel
- l'usager finance une petite partie du coût réel
- le quotient familial permet le cas échéant d'adapter la participation financière des familles à leurs moyens
- l'usager extérieur, qui ne finance pas le service par son impôt municipal, participe plus largement à travers des tarifs plus élevés que l'usager Monterelais.

Ce nouveau cadre budgétaire est imposé par l'État, et la Municipalité le conteste : il est néanmoins impossible de faire comme s'il n'existait pas et chacun le regrette. Le maire a sollicité la Préfecture, qui n'est pas responsable de la situation, pour une explication de la réalité budgétaire subie par la commune.

FAIRE DES ÉCONOMIES

De nombreuses décisions ont été prises par la Municipalité pour générer des économies sur

le budget communal : non remplacement de départs d'agents, diminution des coûts de communication, arrêt temporaire de certaines manifestations (qu'il sera facile de reprendre le cas échéant : Halloween, patinoire de Noël...), aménagement de certaines programmations...

Certaines dépenses seront aussi décalées dans le temps, et certains doublons avec l'État ont été supprimés comme les aides à la rentrée scolaire.

La priorité a été mise sur le maintien de tous les services publics, contrairement à d'autres collectivités qui ont fermé des piscines, des théâtres, etc.

Ce nouveau cadre budgétaire est imposé par l'État, et la Municipalité le conteste : il est néanmoins impossible de faire comme s'il n'existait pas et chacun le regrette. Le maire a sollicité la Préfecture, qui n'est pas responsable de la situation, pour une explication de la réalité budgétaire subie par la commune.

La cantine à 1 euro

Le tarif de 1 euro par repas est maintenu pour les familles modestes. La tarification au taux d'effort appliqué au quotient familial évolue entre 1 euro et 3,80 euros pour les maternels, entre 1 euro et 4,20 euros pour les élémentaires.

Le coût de production pour la ville est d'environ 11 euros par repas servi à la cantine. La ville de Montereau finance donc, sur son propre budget, de 53% à 91% du coût de la cantine d'un enfant, en fonction des revenus de sa famille.

Comparons avec des communes à la sociologie comparable (tarifs

2025, avant éventuelle augmentation en 2026) :

- Melun : quotient, jusqu'à 5,56 euros
- Dammarie-les-Lys : 1,70 à 4,65 euros
- Savigny-le-Temple : 1,61 à 8,06 euros
- Moissy-Cramayel : 1,81 à 5,65 euros
- Nangis : 2,40 à 5,85 euros

Après 10 années sans augmentation, l'évolution lors de la rentrée 2026 permet de maintenir des tarifs qui restent donc moins chers que dans les communes voisines comparables, pour les familles modestes comme pour celles plus aisées.

Le maire diminue ses indemnités municipales

À l'heure des économies, le maire a choisi en responsabilité de diminuer ses indemnités liées à ses fonctions municipales de -44%.

Par ailleurs, il a divisé par deux le plafond de ses frais de représentation qui s'élèvent

désormais, en moyenne par mois, à maximum 187,50 euros. «Je ne consomme déjà pas l'enveloppe allouée, et il est parfaitement normal de participer à l'effort d'économies. C'est symbolique au regard des montants, mais les symboles sont importants» précise James Chéron.

**DU 30 SEPTEMBRE
AU 7 OCTOBRE 2026**

NOS P'TITES INFOS...

Vacances intelligentes

IL RESTE DES PLACES POUR LE STAGE MULTISPORTS !

Activités sportives, défis individuels et collectifs, dépassement de soi... dans le cadre du dispositif «Vacances intelligentes», la Ville propose aux 6-12 ans, une semaine pour bouger, apprendre, s'amuser et grandir ensemble. Intéressés ? Inscrivez donc votre enfant !

Tarif : 20 euros pour les Monterelais

Inscriptions : Service des Sports (mairie)

Du lundi au vendredi (9h-12h15, 13h45-18h), le mardi jusqu'à 20h, le samedi (9h-12h)

Infos : 01 64 70 44 41

Mobilité douce

DES ATELIERS PROPOSÉS PAR VÉLO SUD77

L'association Vélo Sud77 organise des ateliers en partenariat avec la Maison du Vélo Mobile. Au programme : diagnostic et autoréparation de votre vélo dimanche 4 octobre (15h-19h) place Jean XXIII (à Surville), sensibilisation aux gaz à effet de serre et aux besoins en énergie en fonction du mode de déplacement mercredi 7 octobre (15h-19h) place Pierre Sémar (devant la gare).

Sécurité

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : LES NOUVELLES RÈGLES

Face à la hausse préoccupante des accidents graves impliquant les engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards...), la Préfecture renforce la réglementation. Désormais, pour circuler, il faut impérativement avoir au moins 14 ans. Le transport de passagers, le port de casque audio et la circulation sur les trottoirs sont strictement interdits. Sur la route, l'usager doit porter un casque attaché ainsi qu'un vêtement réfléchissant de haute visibilité. Côté véhicule, l'engin doit être bridé à 25 km/h, assuré et équipé de freins, d'un avertisseur sonore, de feux avant/arrière et de catadioptres. Attention : tout débridage entraîne la saisie immédiate de l'engin, et tout contrevenant s'expose à une amende allant de 35 à 3 750 euros.

École de production «Fer'Impact»

LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT !

L'école de production Fer'Impact propose une alternative aux jeunes de 15 à 18 ans qui ne sont plus scolarisés ou sans formation. L'école prépare au CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie (CAP RICS) et forme au métier de chaudronnier, avec une pédagogie basée sur le «faire pour apprendre». En atelier, les jeunes réalisent des pièces et des projets concrets, apprennent à utiliser les machines, lire des plans, respecter les règles de sécurité et travailler en équipe. Intéressés ?

INFOS : tél. 06 98 92 24 12

ferimpact@edpm2p.org

Université pour tous

INSCRIVEZ-VOUS !

Vous avez soif d'apprendre et de partager vos connaissances ? L'Université Pour Tous de Montereau vous informe que des places sont encore disponibles :

- › pour des cours de langue en anglais (débutant et confirmé), espagnol, arabe, français langue étrangère (FLE) et portugais.
- › et des cours d'histoire et histoire de l'art.

INFOS : 1, rue Honoré de Balzac - Tél. 01 82 34 01 41

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès
Tél. 01 64 70 44 00
Mairie annexe - 3, rue André Thomas
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :
montereau77.fr



Directrice de la publication : **Corinne LEROY**

Rédacteur en chef : **Sarah LAURENT**

Rédaction : **Jérôme LEFIER**

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

«EN AVANT MONTEREAU»

BEAUMARCHAIS : DES NOUVEAUX LOGEMENTS EN PERSPECTIVE !

Des nouvelles étapes viennent d’être franchies pour poursuivre la transformation de Surville ! Le Conseil municipal a voté la cession des terrains à Confluence Habitat pour construire, place Beaumarchais, 60 appartements familiaux et une résidence intergénérationnelle pour des personnes âgées autonomes et des étudiants.

Cette cession fait suite à la signature des permis de construire. Ce projet va poursuivre son long chemin administratif pour conduire à un démarrage du chantier prévu à l’automne 2027 et une livraison début 2030.

Nouveaux logements et nouveaux espaces publics : étape après étape, le nouveau visage de Surville prend forme et nous rend #FiersDeMontereau !

Ertan BELEK, adjoint au maire délégué à l’urbanisme et aux grands projets urbains

«MONTEREAU IMPULSION»

Tribune non communiquée

«UNISSONS-NOUS POUR UN AVENIR COMMUN»

LOGEMENT SOCIAL : LA TRANSPARENCE N’EST PAS UNE OPTION

À Montereau, obtenir un logement social ne doit jamais dépendre de qui l’on connaît.

Le logement faisait partie des trois grandes priorités de notre projet municipal, avec la santé et la sécurité. Parce que se loger dignement n’est pas un privilège : c’est un droit essentiel.

Dans une ville où de nombreuses familles connaissent des difficultés de pouvoir d’achat, l’accès au logement social doit être fondé sur des règles claires, connues et identiques pour tous.

Les habitant.es doivent pouvoir comprendre comment les demandes sont traitées, quels sont les critères pris en compte et comment sont effectuées les attributions. La transparence protège les demandeurs, mais elle protège aussi les agents et les élus chargés de ces décisions. Nous avons besoin d’une politique du logement qui lutte contre les situations injustes et garantisse à chacun la même considération, qu’il soit jeune, famille monoparentale, salarié, retraité ou en situation de précarité.

Le logement social est un droit. La transparence aussi. C’est cette exigence que je continuerai à porter au conseil municipal, au nom des habitants.

Sabrina DJILALI
conseillère municipale

Événement

10^e Foire aux livres

Amoureux des livres, collectionneurs ou simples curieux, à vos agendas !

Le samedi 10 octobre 2026, la Ville vous donne rendez-vous à la salle Sémisoroff et sur le parvis de la Halle Nodet pour la 10^e édition de sa Foire aux livres. Une trentaine d’exposants locaux seront présents pour vous proposer un large choix d’ouvrages à prix très doux (de 0,50 à 5 euros) : romans, bandes dessinées, mangas, livres d’histoire ou littérature jeunesse.

L’occasion idéale de dénicher des pépites sans se ruiner ! L’événement sera aussi rythmé par des rencontres avec des auteurs régionaux venus échanger et dédicacer leurs ouvrages.

L’inauguration officielle aura lieu à 11 h, et une offre de res-



tauration (foodtruck Pizza Jojo) sera accessible le midi.

SAMEDI 10 OCTOBRE (10H-18H)
Salle Sémisoroff
Entrée libre
Pour réserver un stand et vendre vos livres, inscrivez-vous au service culturel : 01 64 70 44 14

État Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Ali-Asaf né le 18 septembre 2026

... ainsi que 11 naissances cette semaine à la maternité de Montereau.

DÉCÈS

Paulette CRÉTIN veuve RÉGNIER, 98 ans
Jean-Pierre KUBAS, 58 ans

Solidarité

Octobre rose

Plus forts ensemble ! Le cancer du sein est la 1^{ère} cause de décès par cancer chez les femmes. Détectée suffisamment tôt, la maladie peut être guérie dans 90% des cas. Un espoir qu’il est important de diffuser en promouvant l’importance du dépistage et en soutenant la recherche médicale. C’est pourquoi la Ville se mobilise en organisant un événement ludique à vivre en famille ou entre amis dont les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer.

DIMANCHE 4 OCTOBRE
Parc des Noues
› **À partir de 9h30 : arrivée des participants sur le parc des Noues et inscription (2 euros) au profit de la Ligue Contre le Cancer + vente de T-shirts**
› **À partir de 10h30 : «Color fitness», échauffement/coaching animé par l’association Magic Day. Projection de poudre rose.**
› **10h45 : top départ de la course de 4 x 1 250 mètres (soit 5 km). Vous pouvez marcher ou courir, l’important c’est de participer !**
12h : fin du parcours et collation
Infos : 01 64 70 44 00



Environnement

Journées du super-écocitoyen

Bordée par l’Yonne et la Seine, Montereau jouit d’une situation géographique exceptionnelle, offrant des paysages et de magnifiques lieux de promenade. Hélas, ce patrimoine naturel est menacé par les incivilités et les jets de déchets au quotidien. Afin de sensibiliser chacun à la protection de notre cadre de vie, la Ville organise, en partenariat avec l’association «La Seine en Partage», les Journées du super-écocitoyen.

EN AMONT

Pour cette 7^e édition, deux sites en amont du fleuve feront l’objet de toutes les attentions. Petits et grands sont invités à se mobiliser aux côtés des écoliers de Montereau pour ramasser les déchets abandonnés avant qu’ils ne finissent dans l’eau. Des ateliers pédagogiques et des animations rythmeront ces deux après-midis. Un goûter convivial



et des récompenses viendront clôturer ces temps d’action. Venez nombreux !

VENDREDI 2 OCTOBRE (14H30-16H)
Parc de la Gramine
VENDREDI 9 OCTOBRE (14H30-16H)
Parc du Château des Amendes

Économie locale

Une nouvelle agence en centre-ville !



Le dynamisme de notre centre-ville se poursuit avec l’ouverture d’une agence immobilière ORPI. Située au 2, rue Jean Jaurès, l’équipe accueille désormais les Monterelais pour les accompagner dans leurs projets immo-

biliers (achat, vente, location, gestion, syndic). Bienvenue à toute l’équipe et plein succès dans cette nouvelle aventure au cœur de notre commune !

2, rue Jean Jaurès
Tél. 01 85 13 50 30

Offre d’emploi

INTERVENANTS RAPE (H/F)

Dans le cadre de son programme visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser la réussite des élèves, la Mairie recrute des intervenants qualifiés rémunérés en vacation : étudiants (bac+2 minimum), enseignants en activité ou à la retraite.

Il s’agit d’aide aux devoirs et d’activités ludiques et pédagogiques pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville (CP au CM2).

Périodicité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, durant les périodes scolaires, de 16h45 à 18h15 ou de 17h à 18h30 ou de 17h15 à 18h15 ou de 17h15 à 18h45 (obligation d’effectuer 2 journées par semaine minimum).

Merci d’adresser dès maintenant votre candidature (CV + lettre de motivation) à : Monsieur le Maire - 54 rue Jean Jaurès - 77130 Montereau-fault-Yonne ou par mail à : secretariatdrh@ville-montereau77.fr

Montereau7sur7



VOIR, SORTIR, BOUGER...

Solidarité
LES RESTOS DU CŒUR APPELLENT À VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Les Restos du Cœur organisent une collecte dans les magasins Carrefour et Lidl à Surville. Objectif : rassembler des denrées essentielles pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

LES 2 ET 3 OCTOBRE
Plus d’infos : Centre des Restos du Cœur de Montereau
2, rue Jules Ferry - tél. 01 64 32 42 58

Médiathèques
«SAMEDIS DE LA LECTURE»
Chaque premier samedi du mois, les lecteurs viennent échanger leurs coups de cœur littéraires.

SAMEDI 3 OCTOBRE À 10H30
Médiathèque Alain Peyrefitte
(Maison des Services Publics - 3, rue André Thomas)
Plus d’infos : 01 60 57 21 26

Solidarité
INITIATION AU SELF-DÉFENSE

Un lundi par mois, le centre social propose une initiation au self-défense. Apprenez à vous protéger en toute confiance avec des instructeurs expérimentés !

Prochain rendez-vous :
LUNDI 5 OCTOBRE (14H-16H)
Salle de boxe Richelieu (14, rue des Fossés)
Ouvert à toutes les femmes dès 18 ans
Inscriptions obligatoires à la Maison des familles
Tél. 01 64 32 74 56 - contact.mdf@ville-montereau77.fr
Tarif : 1,20 euro par atelier + le prix de l’adhésion pour les non adhérentes

Bel Âge
ET SI ON DANSAIT ?
Après-midi dansant sur le thème «Ce rêve bleu».

MARDI 6 OCTOBRE (14H-18H)
Salle Sémisoroff - Tarifs : 6 euros (extérieurs : 8 euros)
Plus d’infos : 01 74 80 70 26

Médiathèques
CONTES POUR LES TOUT-PETITS
«Petite graine» (6 mois à 4 ans)
MERCREDI 7 OCTOBRE - 10H30
Médiathèque Gustave Flaubert - Entrée libre
«Ma boîte à crayons» (5 à 8 ans)
MERCREDI 7 OCTOBRE - 15H
Médiathèque Alain Peyrefitte - Entrée libre

Événement
MONTEROMOBILE 2026

Véhicules de collection, sportifs, de prestige ou encore motos et tracteurs, à chacun son style et son époque ! Venez donc admirer ces rutilantes carrosseries à la faveur de cette nouvelle édition de Monteromobile. À ne pas manquer, la bourse de pièces détachées pour les plus «mécanos».

DIMANCHE 11 OCTOBRE (8h-18h30)
Parc des Noues - Entrée libre
Restauration et buvette sur place

Halle Bernier -
Scène numérique de Montereau
L’EXPO INAUGURALE !

Six installations pionnières transportent les visiteurs au croisement de la lumière, de l’intelligence artificielle et du son. Entre les jeux lumineux hypnotiques du Collectif Scale, les œuvres audiovisuelles de Guillaume Marmin retraçant un siècle de don- nées solaires, l’univers onirique d’Eva L’Hoest, le jardin sonore interactif de l’artiste Marylou, sans oublier l’hommage à la mémoire ouvrière du site d’Ariane Burgelin, la Scène numérique de Montereau vous en fait voir de toutes les couleurs !

JUSQU’AU 17 OCTOBRE
22, rue de la Pépinière Royale
Ouvert les mardis, jeudis, vendredis (9h-12h, 14h-17h) pour les scolaires, les mercredis et samedis jusqu’à 18h (tout public)